

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITREUX**

SEANCE DU 20 novembre 2015

Nombre :

- de conseillers en exercice 11
- de membres présents 8

Date de convocation :

10/11/2015

Date d'affichage :

01/12/2015

L'an deux mille quinze, le vingt novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VITREUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain GOMOT, Maire

Présents : Mrs Daniel PIERRE, Didier CABESTANT, Alain GOMOT, Olivier ABRAHAM, Marc GENTY, PERRIARD Damien, Raymond BALLOT, Mme Annie PETITJEAN

Absent : Mme HUDELOT Sophie, Mr Bruno PIERRE, Mme Gaëlle ROTH DIT BETTONI qui a donné procuration à Annie PETITJEAN.

Secrétaire : CABESTANT Didier

N°58.2015: TAXE D'AMENAGEMENT – EXONERATION FACULTATIVE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, d'instaurer une exonération facultative totale sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable. La taxe reste fixée à 1% comme cela a été décidé par délibération n°62-2012 du 23 novembre 2012.

Pour extrait conforme

Le Maire

Alain GOMOT

